

MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Rabbin Ronen A. Abitbol, le Président M. Armand Ohana, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à Mme Alice Ohayon et M. Messod Bendayan à l'occasion de la Bar-Mitzvah de leur fils Michael,

Mazal-Tov à M. et Mme Amnon Reouveni pour la naissance d'un petit garçon dans le foyer de Ortal et Alex Trafikant

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Yaacov Bendayan Z"l	19 Heshvan - 28 Oct
Yehouda Arari Z"l	19 Heshvan - 28 Oct
Salomon Abikhzer bar Hnina Z"l	20 Heshvan - 29 Oct
Rebecca Esther bat Mazal Z"l	20 Heshvan - 29 Oct
Messouda bat Aicha Z"l	21 Heshvan - 30 Oct
Esther Luck Z"l	21 Heshvan - 30 Oct
Susan Saada bat Sultana Z"l	21 Heshvan - 30 Oct
Moshe Bouzaglo Z"l	21 Heshvan - 30 Oct
David Knafo ben Messodv Z"l	23 Heshvan - 1 Nov

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: Mme Alice Ohayon et M. Messod Bendayan à l'occasion de la Bar-Mitzvah de leur fils Michael.

SÉOUA CHÉLICHITE

- Est offerte par:
- 1- La famille Abikhzer (Charles, Victor, Robert & Henri) pour la nahala de leur père Salomon bar Hnina Z"l
 - 2- M. Fernandez Robert pour la nahala de sa mère Esther bat Mazal Z"l
 - 3- MM Eytan, Oren et Sydney Bouzaglo pour la nahala de leurs père Moshe Z"l
 - 4- M. Daniel (Mordechai) Knafo à la mémoire de son père David Knafo ben Messodv, Z"l

ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

COMITÉ DES DAMES D'HÉKHAL SHALOM Hafrachat 'Halla pour les dames, Conférencier Rabbin Ronen. Abitbol

LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018 À 19:30
EREV ROCH HODESH KISLEV

Apportez un bol pour pétrir votre pâte, tous les ingrédients seront fournis

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes
825 Grattton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

KOLLEL HEKHAL SHALOM

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l ET À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"l

IL N'EST JAMAIS TROP TARD, Rabbi Âkiva a commencé étudier à l'âge de 40 Ans. On Vous attend au Kollél chaque soir

qui récite la bénédiction doit se tenir debout comme celui qui apporte le sacrifice de Toda (de remerciement).

Qui fait grâce à ceux qui en sont indignes

Nous récitons dans la bénédiction « qui fait grâce à ceux qui sont indignes et qui m'a comblé de tes bienfaits ». D'après le sens littéral, nous comprenons que Hachem comble de bienfaits même ceux qui ne le méritent pas.

L'assemblée qui entend cette bénédiction doit répondre: « Que Celui qui t'a comblé de ses bienfaits te conserve en bonnes grâces ». Si ces derniers n'ont pas répondu cette phrase, la personne est tout de même quitte. Cette personne répondra: Amen à la suite de la phrase récitée par l'assemblée.

Le Ben Ich Hay écrit (parachat Ekev) qu'avant de réciter la bénédiction de Hagomel, on dira le verset (Psaume 111, 1) « Je louerai l'Éternel de tout mon cœur dans le cercle des justes, dans l'assemblée ».

La bénédiction Hagomel d'un enfant

Il est mieux qu'un enfant (avant la bar-mitsva ou bat-mitsva) écoute cette bénédiction d'un adulte et se rendre quitte (voir le Ben Ich Haï parachat Ekev 4^{ème} parag., et le Kaf Ha'Haim art. 219, 20).

La bénédiction Hagomel d'une femme

La femme doit aussi réciter la bénédiction « Hagomel » après un voyage et après un accouchement. Elle doit la réciter en présence d'une assemblée de dix hommes; aussi elle se tiendra dans l'oratoire des femmes (Âzrat Nachim). Si son mari est aussi tenu de réciter la bénédiction de Hagomel (dans le casque lui aussi a voyagé), il pourra la rendre quitte lorsqu'elle se tiendra dans l'oratoire des femmes et répondra Amen.

Selon la Torah, après un accouchement une femme doit amener un Korban Toda- sacrifice de remerciement. A notre époque, nous ne pouvons pas amener de sacrifices aussi elle récite la bénédiction Hagomel. Lorsque viendra le Messie, on lui fera le compte des sacrifices qu'elle doit amener.



CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 5 No.27

CHABBAT 27 OCTOBRE 2018 - 18 HÉSHVAN 5779



PARACHA VAYÉRA

Allumage des bougies du Chabbat: 17:33
Sortie du Chabbat: 18:35



Horaire des Offices - 2018 - 5779

Vendredi 26 Octobre 2018 - 17 HÉSHVAN 5779

Mincha suivie d'Arvit: 17:15

Chabbat 27 Octobre 2018 - 18 HÉSHVAN 5779

Chahrit: 8:15

Mincha:17:15- Seouda Chélichite suivie d'Arvit

Dimanche 28 Octobre 2018 - 19 HÉSHVAN 5779

Chahrit: 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 17:30

Lundi 29 Octobre au Jeudi 1 Novembre 2018 - 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 17:30

Vendredi 2 Novembre 2018 - 24 HÉSHVAN 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 17:30

Allumage des Bougies:17:23

Aphorisme de nos Sages

24. Le Baal Chem Tov aimait beaucoup la lumière. Il disait « Or ("lumière") est l'équivalent numérique de raz ("secret"). Celui qui connaît le "secret" de chaque chose peut l'illuminer. »

PARACHA VAYÉRA

L'épreuve



« l'accueil des invités est plus important que le fait de recevoir la Chékchina ! »

Talmud (Chabbat 127a)

Troisième jour de la circoncision

«L'Éternel se révéla à lui dans les plaines de Mamré... »

Notre paracha commence par une des plus importantes mitsvot qui est la Mitsva de visiter les malades. Alors que le patriarche Avraham, selon l'ordre de D-ieu, venait d'être circoncis, Hachem lui-même vint lui rendre visite ainsi qu'il est écrit (Berechit 18, 1) «L'Éternel se révéla à lui dans les plaines de Mamré, tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente, pendant la chaleur du jour». Il n'est pas mentionné ce qu'il dit à Avraham?!

Rachi interprète qu'«Il est venu rendre visite au malade; Rabbi 'Hama fils de 'Hanina dit: c'était le troisième jour de la circoncision et le Saint Beni Soit-Il vint lui demander de ses nouvelles. Lorsque les fils du patriarche Yaâkov ont combattu Chkhem, il est écrit «Or le troisième jour comme ils étaient souffrants...». La Tora ne vient pas nous dire que la souffrance est à son summum le troisième jour mais bien qu'elle commence dès le premier jour; le corps étant plus affaibli ce jour-là, les douleurs se feront plus sentir. C'était justement le troisième jour de la circoncision d'Avraham que D-ieu vint lui rendre visite.

Pour quelle raison Hachem lui-même devait-il rendre visite à Avraham afin d'avoir de ses nouvelles? Pour quelle raison a-t-Il envoyé l'ange Rafael alors que Lui-même était venu lui rendre visite lui souhaitant une bonne guérison? En fait D-ieu a voulu montrer au monde entier son devoir envers Avraham, Il est venu lui rendre visite et non seulement le guérir. Nous apprenons de ces faits qu'il n'est pas nécessaire d'être médecin pour rendre visite aux malades; mais que chacun à le devoir d'accomplir cette mitsva. La Torah nous enseigne l'importance de cette mitsva: Même D-ieu qui peut le guérir sur le moment, vient lui rendre visite (et par la même occasion, lui envoya l'ange Raphael pour le guérir.

La mitsva de visiter les malades

Visite des malades - un capital pour le monde futur

Rabbin Ronen A. Abitbol



Il est écrit dans la guémara Chabbat (127): « Rabbi Yéhouda bar Chila a dit au nom de Rabbi Yo'hanan que six vertus assurent à l'homme un bonheur dont il touche l'intérêt dans ce monde et dont le capital lui est réservé pour le monde à venir. Il s'agit de l'hospitalité, le soin et la visite de malades, la ferveur de la prière, se lever tôt pour aller étudier, l'enseignement aux enfants la Torah et juger son prochain avec indulgence. La guémara s'étonne alors, car une michna nous enseigne : Ce que l'homme fait lui assurant un bonheur dont il touche l'intérêt dans ce monde et dont le capital lui est réservé pour le monde à venir ; il s'agit de l'hospitalité, le respect du père et de la mère, la bienfaisance, la réconciliation et le rétablissement de la paix entre les hommes mais par dessus tout l'étude de la Torah. La guemara répond que cette dernière liste n'est pas exclusive, et que les six vertus citées précédemment font en fait partie de la bienfaisance, gmlout 'hassadim. Commentaire de Rachi: l'hospitalité, le soin et la visite de malades, soit la bienfaisance, ainsi que la ferveur dans la prière. Se lever tôt pour étudier et enseigner la Torah aux enfants, c'est le talmud Torah, et juger son prochain avec indulgence équivaut à rétablir la paix entre les hommes.

Un soixantième de sa maladie

Nos sages nous enseignent que celui qui rend visite à un malade, lui enlève un soixantième de sa maladie. La guemara pose la question suivante : est-ce chaque visiteur lui enlève un soixantième de sa maladie ? Est-ce que le malade qui reçoit soixante visites, guérit ? La guemara répond que toute personne ne peut enlever un soixantième de la maladie, il faut qu'il soit du même âge, du même mazal. Lorsqu'un visiteur enlève un soixantième de la maladie, un autre visiteur n'enlève pas la même quantité mais un soixantième de ce qui reste et ainsi de suite.

Il es écrit (Berechit 48, 2) « Israël recueillit ses forces et s'assit sur le lit ». Le Gaon de Vilna explique que le mot mita (lit) - a pour valeur numérique 59 ; c'est pour cela que l'on dit que celui qui rend visite à un malade, lui enlève un soixantième de sa maladie. Lorsque Yossef vint rendre visite à son père Yaâkov, il avait le même mazal et lui a enlevé un soixantième de sa maladie. Il reste donc 59 parties de sa maladie.

« **Seigneur ! Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas ainsi devant ton serviteur** » (Béréchit 18, 3).

Selon l'approche simple de ce verset, note Rachi, Avraham s'adresse ici au plus important des trois hommes, et le prie d'accepter son invitation. Mais il existe une seconde interprétation, également selon targoum d'Onkelos le mot « Seigneur » fait référence à D.ieu, et signifie qu'Avraham implore D.ieu – venu lui rendre visite après sa circoncision – de ne pas le quitter et de le laisser aller accueillir ses invités.

Le Talmud (Chabbat 127a) déduit de cette lecture du verset que « l'accueil des invités est plus important que le fait de recevoir la Chékhina ! » Les commentateurs s'interrogent toutefois sur cette assertion : qu'est-ce qui permet au Talmud d'affirmer que l'accueil des invités est plus important ? Peut-être ces deux mitsvot sont-elles d'une importance égale ? En effet, Avraham n'a pas renoncé à parler à la Chékhina pour aller accueillir ses invités ; au contraire, nous voyons bien qu'il demanda à D.ieu de rester là, en attendant qu'il accomplisse l'autre mitsva...

Selon le Gaon de Vilna, la réponse tient dans une halakha stipulant que lorsqu'un élève quitte son maître, il ne doit pas lui tourner le dos mais se retirer à reculons. La même règle s'applique au Cohen Gadol, lorsqu'il sortait du Saint des

Saints, ou à un simple Cohen lorsqu'il quittait le Sanctuaire : ils devaient se retirer à reculons, en marque d'honneur pour le lieu qu'ils quittaient.

Lorsqu'Avraham alla à la rencontre de ses invités, il fut confronté à un lourd dilemme : d'une part, il ne pouvait se retirer de la Chékhina en lui tournant le dos, comme l'énonce cette loi. Mais d'autre part, aller accueillir des invités en leur présentant le dos n'était aussi guère convenable. Or, la Torah révèle qu'en les voyant, « Avraham courut à leur rencontre. » Ce qui nous apprend que le patriarche opta pour la première option, et choisit de tourner le dos à la Chékhina pour aller à la rencontre de ses invités. La preuve est donc établie que l'accueil des invités est effectivement plus important que le fait de recevoir la Chékhina, attendu qu'Avraham donna la préséance à la première.

Solet et Kema'h

« vite, prend trois mesures de farine, de pur froment, pétries et fais des gâteaux. » (Béréchit 18, 6)

Dans la Guemara Baba Metsia il est dit que Abraham a dit « Solette » et Sarah a dit non ! « Kema'h ». Par les mots « Solet » - froment pur - et « Kema'h » - farine – le Talmud nous enseigne la nature de la femme la pousse à une certaine retenue dans sa façon de recevoir ses invités. Car Sarah a parlé de « Kema'h », alors qu'Avraham a prononcé le mot « Solet ». Et le « Solet » désigne une matière plus fine que le « Kema'h » !

Révéler un tel trait de caractère est assez surprenant, car cela risque éventuellement d'entraîner la mésentente au sein du couple ? En effet, un mari voyant que son épouse n'accomplit pas la Mitsvah de « **Hakhnassat Or'him** » (Hospitalité), comme il se doit, en viendrait à la dénigrer, avec les dires du Talmud pour preuve à l'appui !

Mais en réalité, il faut interpréter les choses différemment: le Talmud vient au contraire renforcer le « Chalom Bayit », concorde dans le foyer !

Le mari constatant que sa femme n'est pas très pointilleuse dans l'accomplissement de cette Mitsvah, comprendra que cela n'est pas volontaire, mais inhérent à sa propre nature, celle dont Hachem l'a dotée.

Alors Rachi dans son commentaire nous affirme le contraire, et tout le monde pense comme lui. En vérité Abraham a dit « Kema'h » car il ne voulait pas trop exiger de sa femme vu que les femmes en général n'aiment pas trop les invités,

mais Sarah qui était une « Tsadekette » (sage) a dit non ! « Solette » même si elle est plus dure à faire.

Histoire : Une place pour les invités

Rabbi Ména'hem Mondrar Zt"l, qui était l'Admour de Kassov, se distinguait particulièrement par son accueil des invités à Jérusalem. Il était réjouissant de voir des dizaines et des dizaines de personnes manger chez lui en même temps, et il se donnait lui-même la peine pour chacun d'entre eux. La salle à manger de la famille Mondrar était petite et simple, et des dizaines d'invités étaient assis et se rassasiaient. Dans un coin de la salle à manger étaient entreposés des tréteaux en bois avec des pieds, et lorsque d'autres Juifs entraient pour se restaurer, il prenait lui-même deux pieds, sur lesquels il posait une large planche en bois, et leur préparait une table et un coin pour manger. Si, après tous ses efforts, il manquait encore de la place - car les invités pouvaient venir en foule sans avertir, sans qu'il puisse se préparer convenablement - il envoyait ses fils manger sous la table, et il asseyait à leur place des invités.

Coin de la Halkha

La bénédiction de « Hagomel »

Dans quatre cas, on est tenu de rendre grâce à D-ieu

Il est écrit dans la guémara Brakhot (54b) « Rabbi Yéhouda a dit selon la parole de Rav que dans quatre cas, on est tenu de rendre grâce à D-ieu :

- **Celui qui voyage en mer**
- **Celui qui voyage dans le désert.**
- **Celui qui était malade et s'est rétabli.**
- **Celui qui sort de prison.**

La bénédiction « Hagomel » en présence de 10 hommes comprenant deux érudits

Abayé (sage de l'époque du Talmud) a dit qu'il faut réciter la bénédiction « Hagomel » en présence d'une assemblée de 10 hommes puisqu'il est écrit (Psaumes chap.107, 32) : « Qu'ils L'exaltent dans l'assemblée du peuple », Mar Zoutra rajoute : et au moins deux d'entre eux doivent être des érudits, ainsi qu'il est écrit (même endroit) : « ...proclament Ses louanges dans le conseil des anciens ».

Dix hommes assis et une personne debout

Le Ben Ich Hay écrit que 10 hommes restent assis ainsi qu'il est écrit : « **bémashav zékénim yehalelouu** » ils proclament des louanges dans le conseil des anciens. Il ajoute que celui

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

M. DANIEL (MORDECHAI) KNAFO POUR LA NAHALA
DE SON PÈRE DAVID KNAFO BEN MESSODY Z"l

LA FAMILLE ABIKHZER (CHARLES, VICTOR, ROBERT & HENRI) POUR
LA NAHALA DE LEUR PÈRE SALOMON BAR HNINA Z"l.

M. FERNANDEZ ROBERT POUR LA NAHALA DE SA MÈRE ESTHER BAT MAZAL Z"l.

MM. EYTAN, OREN ET SYDNEY BOUZAGLO POUR
LA NAHALA DE LEURS PÈRE MOSHE Z"l.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN